RYTHMES SCOLAIRES
Information aux parents

Bonjour à tous,

Tous les conseils d'école extraordinaires ont eu lieu. Comme nous nous y étions engagés, les parents élus de l'AIPE ont voté en respectant vos souhaits exprimés lors de notre enquête (cf. résultats sur notre site http://www.aipe-carquefou.com/Questionnaires-Rythmes-Scolaires-Nov-2017)

CONSEILS D'ECOLE EXTRAORDINAIRES

Le résultat des votes fait ressortir une **égalité parfaite** entre le rythme actuel de 4,5j et la semaine de 4j :

Etablissement	Résultat vote	Nb voix 4j	*Nb d'élèves*	Nb voix 4,5j	*Nb d'élèves*
Louis Armand Maternelle	4j	12	*148*	0	
Louis Armand Elémentaire	4j	20	*257*	2	
Anne Frank Maternelle	4j	10	*151*	2	
Georges Brassens Maternelle	4j	9	*96*	0	
Anne Frank Elémentaire	4,5j	3		20	*247*
Georges Brassens Elémentaire	4,5j	4		8	*119*
Groupe Jacques Prévert	4,5j	3		22	*290*
Groupe Pierre Stalder	4,5j	4		13	*250*
		65	***652***	**67**	***906***

Pour chaque établissement, les directeurs et directrices doivent transmettre le compte-rendu de ces votes à l'Inspection Académique. Cependant, le résultat des votes en Conseil d'école est loin d'être décisif puisque si l'on examine le nombre global de voix sur les 8 conseils d'école extraordinaires, c'est la semaine de 4,5j qui est majoritaire, qui plus est avec un nombre d'élèves concernés bien plus important.

POSITION DE LA MUNICIPALITE

La commune, quant à elle, a demandé au Directeur Académique des Services de l'Education Nationale (DASEN), une dérogation pour la mise en place d'une semaine à 4 jours s'appuyant sur :

- Le résultat de l'enquête diffusée par la Mairie (résultats disponibles sur le site de la ville : http://www.carquefou.fr/Famille-et-Education/Scolarite/Resultats-de-l-enquete-aupres-des-parents-sur-les-rythmes-scolaires)
- Le résultat des conseils d'école extraordinaires.

Pour Mme Fresneau, adjointe à la Famille et à l'Education, la concertation avec les parents d'élèves et les équipes enseignantes a eu lieu dès le mois de juin dernier. Nous réfutons cette analyse puisque la réunion du mois de juin avait pour thématique la satisfaction des TAP. Quant à la réunion de novembre, nous avons la désagréable impression que votre point de vue et tous les éléments que vous aviez portés à notre connaissance lors de l'enquête n'ont pas été entendus et notamment le fait que, suite à une information plus précise, les choix des parents ont évolué.
En outre, la municipalité souhaite imposer un rythme unique pour toutes les écoles de Carquefou alors que cette décision est du ressort du DASEN. De plus, nous déplorons ce choix compte tenu de la large demande des parents pour une distinction des rythmes scolaires en fonction de l'âge de l'enfant.

NOTE DU MINISTERE DE L'EDUCATION

Le gouvernement, pour accorder une dérogation permettant de revenir à 4j, demande qu'une majorité se dégage. Ce critère semble nécessaire voire impératif or, dans notre commune, la majorité demande un statu quo à 4,5j. Dans ce contexte, la demande de nos élus, d'organiser les rythmes scolaires sur 4 j nous interroge fortement. Quels sont les critères qui ont présidé à ce choix ?

L'AIPE a souhaité informer le DASEN de cette situation. Un courrier développant les demandes des parents carquefoliens lui a donc été adressé pour éclairer la décision finale qu'il doit rendre le 22 février 2018.

Si vous souhaitez faire part de votre avis aux élus municipaux, vous pouvez écrire à Mme Le Maire ou Mme Fresneau à l'adresse suivante : secretariat.maire.elus@mairie-carquefou.fr en nous mettant en copie : aipe-bureau@aipe-carquefou.com

Vos représentants AIPE sont également à votre disposition pour répondre à vos interrogations.